



# Informations Municipales

NOVEMBRE 2020

## ◆ PROJET LOTISSEMENT L'AIRIAL

GIRONDE HABITAT va procéder à la commercialisation des 20 terrains à bâtir viabilisés qui constitueront le lotissement L'AIRIAL. Les parcelles d'une superficie comprise entre 691 m<sup>2</sup> et 976 m<sup>2</sup> seront vendues au prix d'environ 62 € le m<sup>2</sup> (hors frais de notaire).

Toutes les personnes intéressées par un futur projet de maison d'habitation (et qui ne l'ont pas déjà fait) peuvent prendre contact au secrétariat de la mairie au 05 56 65 01 10.

## ◆ ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES

Depuis 1998, la municipalité a créé une Maison de Services Publics pour vous aider dans vos différentes démarches administratives. Cette structure a été labellisée Etablissement France Services au mois d'octobre 2020 par l'Etat, nous permettant de vous offrir de nouveaux services, de nouvelles permanences.

**C'est ainsi qu' à compter du 8 décembre 2020, le conciliateur de Justice effectuera une permanence à la Mairie, le deuxième mardi après-midi de chaque mois.** Si vous êtes intéressé, vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 05 56 65 01 10.

Je vous informe que dans tout conflit en matière civile, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 Euros.

## ◆ PANNEAU D'INFORMATIONS

La commune a installé depuis deux ans un panneau d'informations sur la Place de la République. Vous pouvez retrouver tous les messages qui y sont affichés sur votre téléphone portable en téléchargeant gratuitement l'application CityAll.

Afin d'optimiser la communication entre les citoyens et la municipalité, il a été décidé de mettre à votre service une nouvelle fonctionnalité. C'est ainsi que par le biais de cette application, vous pourrez nous signaler par géolocalisation, un trou dans la chaussée, un lampadaire qui ne fonctionne pas, etc... Après votre signalement, vous recevrez par mail les suites qui y seront données.



## ◆ POLICE MUNICIPALE

Depuis des années, nous constatons régulièrement des incivilités en terme de circulation routière, dépôt de déchets sauvages, divagation de chiens, etc...

Je vous informe que l'ordre a été donné au garde champêtre assermenté de faire de la prévention en cette fin d'année d'une part et de **sanctionner tous les contrevenants par des amendes électroniques à compter du 1er Janvier 2021.**

La vie en société nécessite le respect de règles communes. À chacun d'entre nous de s'y conformer pour une vie en société paisible et ce afin d'éviter toute sanction financière.

Je vous en remercie par avance.

## ◆ NOËL COMMUNAL

En raison de la pandémie du Covid 19, le spectacle de Noël à destination des enfants n'aura pas lieu comme traditionnellement cette année. Il sera remplacé par une animation au sein de l'école.

Les familles ayant des enfants de la naissance jusqu'à leur scolarisation en CM2 recevront dans le courant du mois de novembre un bon pour venir récupérer le cadeau de leur(s) enfant(s) à la médiathèque. Celles qui n'auraient pas reçu d'invitation au 30 novembre sont priées de se faire connaître le plus rapidement possible en téléphonant au 05.56.25.72.89.

## ◆ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison des protocoles sanitaires établis par l'Etat pour lutter contre la pandémie du Covid 19 et de la propagation de ce virus sur le territoire de la commune, la cérémonie du 11 novembre sera très restreinte.

Seuls les élus déposeront des gerbes aux monuments aux morts.

## ◆ PANDÉMIE COVID 19 - CONFINEMENT

### SERVICES MUNICIPAUX

Tous les services municipaux fonctionnent normalement et sont à votre écoute, à votre disposition pour vous aider dans cette période encore plus difficile du confinement.

La médiathèque est fermée, mais vous pouvez toujours récupérer des livres par le système de drive mis en place (informations détaillées sur [mediatheque-jean-vautrin.fr](http://mediatheque-jean-vautrin.fr) ou en appelant au 05.56.25.72.89).

Des mesures ont été prises pour assurer le meilleur accueil possible des enfants au sein du groupe scolaire. Afin de tenir compte du nouveau protocole sanitaire, la commune a financé l'achat de masques en tissu lavables qui seront donnés à chaque enfant de l'école élémentaire.

La maison de retraite est ouverte pour les visites des familles sur rendez-vous grâce à l'engagement et la compétence au quotidien de tout le personnel.

### AIDE PSYCHOLOGIQUE

**La mairie vous propose un nouveau service temporaire durant la période de confinement.**

Sophie, psychologue sociale, vous accueille lors de permanences à la mairie ou à domicile.

Si vous vous sentez en difficulté pendant cette crise sanitaire, Sophie vous propose un accompagnement et une écoute.

Pour prendre rendez-vous, ou avoir plus de renseignements, appelez le 07.68.96.84.84 ou [sophiebousquet@live.fr](mailto:sophiebousquet@live.fr)

### COMMERCES FERMÉS

Les élus de la commune ont alerté les services de la Préfecture avec l'ensemble des communes de la Communauté du Sud Gironde et également celles du Bazadais et celles de Convergence Garonne, afin de demander la réouverture des commerces de proximité jugés comme non essentiels par l'Etat.

Solidairement,  
Le Maire,  
Bruno GARDERE



**MAIRIE**  
Place de la République 33113 SAINT-SYMPHORIEN  
Tel : 05 56 65 01 10 / Fax : 05 56 65 01 14  
E-Mail : [commune.de.saint-symphorien@wanadoo.fr](mailto:commune.de.saint-symphorien@wanadoo.fr)  
Site : [www.mairie-saint-symphorien-gironde.fr](http://www.mairie-saint-symphorien-gironde.fr)